

LOON-PLAGE :
MULTI ACCUEIL ET PREPARATION A LA MATERNELLE

PUBLIC CIBLE

Enfants de 2 mois à 6 ans

PERIODE

Action récurrente renouvelée chaque année

TERRITOIRE
CONCERNE

La commune

BUDGET

Budget de fonctionnement annuel (estimé ou réel) : 379 000 €
Contribution de votre collectivité : 178 180 €
Principaux partenaires financiers : Ville/CAF/ familles

DESCRIPTION DE L'ACTION

3 types d'ACCUEIL pour 20 places simultanément.
- occasionnel : 8h45-11h45 et 13h30-17h30. Les parents ont la possibilité de réserver 2 fois par semaine un créneau avec ou sans repas. Les réservations se font sur place de semaine en semaine ou par téléphone.
- régulier : 7h30-18h00 sur max 4 j/sem. Un contrat est établi à l'année ou sur un temps précis selon les besoins, en demi-journée avec ou sans repas ou en journée complète.
- accueil d'urgence : 2 places, accord de la responsable dans le respect de la réglementation.
Age des enfants accueillis : de 10 semaines à 4 ans. Age à l'inscription : 5 mois en moyenne.

La fréquentation des enfants en accueil occasionnel augmente en mai-juin, elle concerne essentiellement les 2-3 ans en vue de les préparer à l'entrée à l'école maternelle et de participer aux passerelles avec les écoles. Puis une chute en septembre est constatée car les nouveaux contrats réguliers se mettent petit à petit en place, les nouvelles inscriptions en accueil occasionnel également.

L'utilisation par les familles n'est pas la même selon les saisons : l'hiver, moins d'enfants avec des pics d'absentéisme pour maladie ; mai/juin sont beaucoup plus prisés par les familles, première séparation pour les préparer à l'entrée à l'école.

Le projet de l'accueil des 2-3 ans favorise la hausse de fréquentation : durant ces 2 matinées, un contrat est établi avec les familles et il y a peu d'absentéisme.

Pour l'accueil occasionnel, les familles utilisent la collectivité pour permettre à l'enfant de se détacher d'eux progressivement, 1ères séparations, être en contact avec d'autres enfants du même âge, première étape de socialisation en vue de l'entrée à l'école maternelle.

La grande difficulté est la gestion des 3 modes d'accueil où les besoins des familles sont différents : pour certaines, les réponses doivent être rapides, d'autres demandent des changements voire une révision du contrat. Les points positifs :

travail engagé avec les familles, le rôle de l'équipe et l'importance des transmissions, de l'écoute et des échanges
partage des informations entre les différents services du centre socioculturel qui permet aux familles de trouver un soutien et d'avancer.

partenariat avec le CMP.

l'équipe du multi accueil est très à l'écoute de la progression de ces enfants et les accueille avec leur particularité, recherche d'animation, meilleure connaissance du handicap, ajuste sa pratique professionnelle, ouverture d'esprit. Les familles reconnaissent notre professionnalisme, cela facilite les échanges, ils osent parler de leur inquiétudes, angoisses ou de leurs avancés.

Le cheminement d'une famille face à l'acceptation du handicap de son enfant.

Les familles utilisent le Multi Accueil selon leur besoin de garde mais également pour permettre à leur enfant d'être avec d'autres enfants de leur âge, favoriser la socialisation, la séparation.

CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA REDUCTION DES INEGALITES DE SANTE

Le repérage des familles par les professionnels de la pmi, du centre socioculturel mais aussi les relations de voisinage des adhérents du centre socioculturel

La ville déclare que cette action n'a pas été pensée dans le but de réduire les inégalités sociales de santé

TRANSVERSALITE DE LA POLITIQUE

Action dans le cadre du projet social du centre socioculturel de Loon Plage dont 1 des axes est la santé, le second la parentalité et le 3^{ème} le pouvoir d'agir

PARTENAIRES

CAF/DEPARTEMENT (PMI) /VILLE/CENTRE SOCIOCULTUREL

Action
UNIVERSELLE

POUR PLUS D'INFORMATIONS ...

Yveline Goussé : Directrice du centre socioculturel de Loon Plage

Mail : csc.loon.plage@wanadoo.fr